

La Basse-Normandie parmi les régions françaises

**INDICATEURS STRATEGIQUES D'ALERTE
ET DE PROGRES**

AVIS

du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Basse-Normandie

adopté à l'unanimité moins 5 abstentions

Séance du 27 avril 2012

INTRODUCTION

En 2010, la Région Basse-Normandie a initié des travaux de planification visant à définir les orientations qui engageront l'action régionale à l'horizon 2020 (et au-delà). Le CESER s'est saisi de cette opportunité pour engager un travail de mobilisation et de priorisation d'indicateurs pour à la fois dresser un état des lieux stratégique de la Basse-Normandie et éclairer la Région sur ses choix d'indicateurs. A cette occasion, plus de 1 500 indicateurs ont été rassemblés dans tous les domaines (démographie, social, culture, économie, environnement, etc.) de façon à englober toutes les facettes de la région. Sur le plan statistique, les indicateurs ont été exprimés en valeur relative pour apprécier les performances de la Basse-Normandie et gommer l'effet de sa taille. L'analyse stratégique repose sur le calcul du rang qui permet de positionner la Basse-Normandie vis-à-vis des autres régions françaises.

A partir de ces indicateurs, le CESER a déterminé des régions "jumelles" qui présentent les caractéristiques les plus proches. L'exploitation des données conduit à identifier 7 régions situées dans le quart nord-ouest de la France et le long d'une bande centrale allant de l'Atlantique à la frontière suisse. Poitou-Charentes est la région la plus ressemblante, puis viennent la Bourgogne, l'Auvergne, la Franche-Comté, la Bretagne, le Limousin et le Centre. Il est à noter que la Haute-Normandie fait partie des régions qui ressemblent le moins à la Basse-Normandie.

Le CESER s'est également appuyé sur ces indicateurs pour effectuer un travail de priorisation en Commissions¹. Les investigations ont permis de choisir une centaine d'indicateurs stratégiques complémentaires englobant tous les aspects de la Basse-Normandie, sachant qu'aucun d'entre eux ne porte sur l'évaluation des politiques de la Région. Ce socle d'indicateurs transversaux sert d'assise pour identifier les grands enjeux de demain, mais la sélection est trop large pour assurer un suivi opérationnel de la Basse-Normandie. Le CESER a donc souhaité affiner sa priorisation en retenant des indicateurs d'alerte et de progrès à suivre avec vigilance (suivi stratégique). Au final, le travail de mobilisation et de priorisation des indicateurs effectué par le CESER conduit à près de 1 500 indicateurs de base, une centaine d'indicateurs stratégiques et à une quarantaine d'indicateurs d'alerte et de progrès.

Cet avis ne présente pas une photographie exhaustive de la Basse-Normandie. Il n'analyse pas ses forces et ses faiblesses, mais vise à proposer des indicateurs d'alerte destinés à apprécier les marges de progrès de la région dans les années à venir. Par construction, les indicateurs sont **quantitatifs** et ne reflètent pas toujours les réalités du territoire. Ils peuvent par ailleurs osciller d'une année sur l'autre et donner une fausse perception des évolutions. Leur vision est donc réductrice et partielle, et peut masquer des facteurs **qualitatifs** essentiels pour l'avenir de la Basse-Normandie.

¹ Le CESER de Basse-Normandie compte 7 Commissions thématiques.

LES INDICATEURS D'ALERTE ET DE PROGRES

Construit en 18 chapitres, le rapport d'étude dresse un état des lieux de la Basse-Normandie et permet de caractériser les forces et les faiblesses de la région au regard des indicateurs mobilisés. Le positionnement de la région et les grands enjeux identifiés ont conduit à proposer 44 indicateurs d'alerte et de progrès dont le suivi permettra de voir comment va évoluer la Basse-Normandie dans les années à venir (progression ou décrochage). Pour chaque grand domaine, le CESER détaille les indicateurs d'alerte et de progrès en justifiant leur choix au regard des atouts, des handicaps et des défis auxquels la région est confrontée aujourd'hui. Chaque indicateur est présenté en précisant ce qu'il mesure, l'interprétation qui peut en être donnée et le rang qu'occupe la région au niveau national (référentiel de départ, à des fins de suivi).

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire un rang peu élevé reflète une situation favorable.

1. Territoire

▣ Place des villes moyennes dans l'économie et sur le territoire

La Basse-Normandie est constellée de villes et de bourgs maillant l'ensemble du territoire. Cette répartition contribue à l'équilibre des territoires et favorise l'ancrage des activités et des services. Les villes moyennes constituent un maillon fort de l'économie et rayonnent sur des bassins ruraux offrant une grande diversité d'activités. Les villes vivent plutôt repliées sur elles-mêmes et ne fonctionnent pas vraiment en réseaux. Sur le territoire, une dichotomie s'opère entre les villes attractives du littoral et les villes intérieures en perte de vitesse qui souffrent d'un déficit d'attractivité.

↳ La part de l'**emploi dans les aires urbaines² de moins de 80 000 habitants** dans l'emploi total régional permet d'apprécier la place qu'occupent les villes moyennes dans l'économie régionale. Au niveau national, sur ce critère, la Basse-Normandie se situe au **1^{er} rang** des régions en 2008. L'évolution dans le temps de l'emploi constitue un indicateur de dynamisme et de vitalité de ces villes.

▣ Vitalité du monde rural

La diversité des activités et la densité de petites villes et de bourgs constituent la force du monde rural en Basse-Normandie. Enracinée sur le territoire, l'économie en milieu rural repose sur l'agriculture, l'agroalimentaire, l'industrie, le tourisme rural et les services de proximité, l'économie résidentielle³ dominant la majorité des bassins de

² Une aire urbaine est un espace urbain constitué d'un pôle urbain et de sa couronne périurbaine. Les aires urbaines de moins de 80 000 habitants se limitent ici aux pôles urbains de plus de 5 000 emplois ("grands pôles urbains" de plus de 10 000 emplois et "moyens pôles" de 5 000 à 10 000 emplois au sens INSEE du terme).

³ L'économie résidentielle désigne communément l'ensemble des emplois domestiques dont la finalité est de satisfaire la demande et les besoins de population (habitants, résidents intermittents et touristes).

vie⁴. Le monde rural est confronté à de profondes mutations agricoles et industrielles et entre progressivement dans l'aire d'influence des villes qui polarisent le territoire.

↳ Les activités se concentrant surtout dans les villes et leur périphérie, la part et l'évolution de l'**emploi en milieu rural**⁵ constituent un indicateur de vitalité des espaces ruraux hors d'influence des grands pôles urbains. La Basse-Normandie se situe en 2008 au **2^{ème} rang** des régions françaises pour la part de l'emploi dans le monde rural.

2. Démographie

↳ Attractivité des jeunes

La Basse-Normandie est la région la plus touchée par un solde migratoire négatif des jeunes, à la fois par l'importance des départs et la faiblesse des arrivées. Les causes en sont probablement multiples et nécessitent une étude approfondie qualitative et quantitative sur le sujet (offre régionale de formation notamment d'ingénieurs, attractivité des structures d'enseignement supérieures à la région, dynamisme de l'économie, masse critique des villes, niveau de qualification des emplois, taux de chômage des jeunes, problèmes liés aux transports desserte SNCF, etc.).

↳ Indicateur d'attractivité, les **migrations nettes des jeunes âgés de 15 à 29 ans** mesurent l'impact des arrivées et des départs sur la population des jeunes. La Basse-Normandie se situe au **22^{ème} rang** sur la période 2001-2006.

↳ Vieillesse de la population

La Basse-Normandie fait partie des régions qui devraient vieillir le plus vite dans les années à venir. Le vieillissement de la population est lié à l'allongement de la durée de vie et à l'arrivée conjointe des générations du baby-boom à l'âge de la retraite. Il est accéléré par les départs des jeunes et l'installation de retraités venant d'autres régions. L'arrivée de seniors révèle le caractère attractif de la Basse-Normandie sur le plan résidentiel.

↳ Le **solde naturel** mesure l'écart entre les naissances et les décès. Il constitue un indicateur global de jeunesse et de vieillissement de la population. La Basse-Normandie se situe au **11^{ème} rang** sur la période 1999-2008.

↳ Attractivité globale

Enregistrant 102 arrivées pour 100 départs, la Basse-Normandie affiche un solde migratoire légèrement positif depuis le début des années 2000. Cet excédent est la résultante de 2 mouvements contraires, l'arrivée conjointe de seniors (provenant pour moitié de la région parisienne) compensant pratiquement les départs de jeunes.

⁴ Le bassin de vie constitue la plus petite maille territoriale sur laquelle les habitants ont accès à la fois aux commerces, aux services et à l'emploi.

⁵ Communes isolées hors d'influence des pôles urbains et autres communes "multipolarisées" au sens INSEE du terme.

↳ Tous âges confondus, le **solde migratoire** mesure l'écart entre les arrivées et les départs de population. Etroitement lié au dynamisme économique et aux aménités du territoire, il permet d'apprécier l'attractivité globale de la région. La Basse-Normandie se situe au **15^{ème} rang** sur la période 1999-2008.

3. Transports - Mobilité

↳ Insertion dans les grands flux d'échanges

La Basse-Normandie occupe une position géographique favorable en France et au sein de l'Europe. Région de contact et de transit, elle semble pourtant à l'écart des grands flux d'échanges et de communication et ne constitue pas vraiment une interface avec le monde et les espaces limitrophes.

↳ La **valeur ajoutée dans les transports** mesure la création de richesse générée par le secteur des transports dans l'économie. Elle permet d'apprécier le degré global d'insertion de la Basse-Normandie dans les grands flux d'échanges, mais intègre aussi l'activité des transports en commun dans la région. La Basse-Normandie se situe au **22^{ème} rang** en 2009.

↳ Captage des flux maritimes

Région littorale, la Basse-Normandie est bordée par la Manche, la mer la plus fréquentée du monde (20 % du trafic international). Cet espace maritime est un lieu de transit obligatoire pour desservir les ports du *Nothern Range*, première façade portuaire du monde. En termes de flux, Le Havre constitue la 1^{ère} porte d'entrée maritime sur le littoral français de la Manche. En Basse-Normandie, les 2 principaux ports, Caen et Cherbourg, captent un faible volume de marchandises.

↳ Le **trafic marchandises des ports** mesure l'activité globale des principaux ports de commerce bas-normands (Caen et Cherbourg). Il permet d'apprécier la capacité de la Basse-Normandie à capter des marchandises transportées par voie maritime au sein de l'espace Manche. La Basse-Normandie se situe au **8^{ème} rang** parmi les 11 régions littorales françaises en 2010.

↳ Gestion des déplacements et limitation des émissions des gaz à effet de serre

Très marqué en Basse-Normandie, le mode de développement des villes repose sur la périurbanisation. L'étalement urbain accroît la mobilité sur le territoire et engorge les villes où sont concentrés les emplois. Utilisant surtout la voiture, les bas-normands contribuent aux émissions de gaz à effet de serre et se déplacent peu en transports en commun, en ville comme à la campagne.

↳ Les transports en commun offrent une alternative pour se déplacer sans utiliser sa voiture. Le **part des déplacements domicile-travail en transports en commun** mesure le degré d'utilisation des transports publics pour se rendre au travail (trains, bus, tramway etc.) et montre l'évolution des comportements au fil du temps (recours à des modes de transports moins polluants et plus économes en émissions à gaz à effet de serre que l'automobile). La Basse-Normandie se situe au **19^{ème} rang** en 2008.

4. Economie - Emploi

▮ Niveau de valeur ajoutée de l'économie

L'économie repose surtout sur des activités à faible valeur ajoutée nécessitant des emplois globalement peu qualifiés. Liée en grande partie à la structure productive de l'économie, la plupart des secteurs observent une faible productivité globale de leur main d'œuvre⁶. La croissance reposant de plus en plus sur l'innovation et la société de la connaissance, ce faible niveau de valeur ajoutée constitue une fragilité et un frein à la croissance.

↳ Le **Produit Intérieur Brut** (PIB) mesure la création de richesse et son évolution, la croissance de l'économie. Le **PIB par emploi** apprécie la productivité et le niveau de valeur ajoutée de l'économie et constitue un indicateur de technicité, de savoir-faire, de qualification et de compétences des emplois et des processus de production. La Basse-Normandie se situe au **22^{ème} rang** en 2009.

▮ Potentiel de développement

Malgré une forte augmentation du nombre de cadres liée à l'élévation globale du niveau de compétences, la Basse-Normandie fait partie des régions où le taux d'encadrement est le plus bas. La région souffre en particulier d'une insuffisance de cadres des fonctions métropolitaines sur lesquels repose en grande partie son potentiel de développement. Concentrés sur Caen, ces emplois renforcent le rôle moteur de la Capitale régionale dans l'économie et sur le territoire.

↳ Les **cadres des fonctions métropolitaines** regroupent l'ensemble des cadres et des chefs d'entreprises qui jouent un rôle central, du fait de leurs responsabilités et de leur pouvoir décisionnel, dans le développement des territoires. Classés par grandes fonctions (gestion, commerce interentreprises, culture-loisirs, prestations intellectuelles et conception-recherche), ils permettent d'apprécier le potentiel de développement de la région. Ces "emplois stratégiques" sont surtout concentrés dans les Métropoles et les grandes agglomérations. La Basse-Normandie se situe au **20^{ème} rang** en 2008 pour la part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'économie.

▮ Ouverture à l'international

Economiquement, la Basse-Normandie apparaît comme une région faiblement exportatrice, ses ventes et ses approvisionnements se faisant surtout sur le marché français. Cette faible ouverture est liée en grande partie à la structure du tissu productif dont les produits fabriqués constituent souvent le maillon d'une chaîne de production dépassant les frontières régionales, mais il peut aussi refléter un certain repli sur soi et une certaine difficulté à vendre sur les marchés extérieurs.

⁶ Valeur ajoutée produite rapportée à l'effectif moyen. Dans une entreprise, ce ratio (également appelé "rendement apparent de la main d'œuvre") dépend de la qualification du personnel, du nombre d'heures ouvrées et de l'organisation du travail. Il est également fonction de l'utilisation plus ou moins intensive des équipements ou du degré de modernisation et d'automatisation de l'entreprise.

↳ Le **taux d'exportation** mesure la part des ventes des entreprises à l'exportation en % du PIB. Il constitue un indicateur de performance et d'ouverture internationale du tissu productif régional. La Basse-Normandie se situe au **19^{ème} rang** en 2009.

5. Entreprises

↳ Vitalité des PME

La Basse-Normandie se distingue des autres régions par la place relativement importante qu'occupent les TPE et les PME dans le tissu productif, en particulier les PME de taille intermédiaire en termes d'emploi. Les PME constituent par conséquent le fer de lance de l'économie bas-normande.

↳ La **part des PME de 20 à 250 salariés parmi l'ensemble des salariés** permet d'apprécier la place qu'occupent ces entreprises dans le tissu productif local. Elle constitue également un indicateur de développement endogène car les PME ont très souvent leur siège social dans la région. La Basse-Normandie se situe au **13^{ème} rang** en 2009.

↳ Dépendance économique

Héritage de la décentralisation industrielle des années 60, la Basse-Normandie fait partie des régions les plus dépendantes sur le plan productif, en particulier vis-à-vis de l'Île-de-France où sont concentrés un grand nombre de sièges sociaux et de centres de R&D. La mondialisation a conduit à des restructurations et des regroupements, un grand nombre d'entreprises régionales passant aux mains de grands groupes nationaux et internationaux. Cette concentration, favorisée par la croissance externe des grands groupes, renforce la dépendance économique de la région vis-à-vis de l'extérieur.

↳ Le **taux de dépendance** mesure l'importance des emplois qui sont contrôlés par des centres de décisions situés en dehors de la région (groupes et entreprises), en se limitant aux établissements de plus de 20 salariés qui concentrent l'emploi. Il permet d'apprécier le degré d'autonomie du tissu productif régional et l'influence qu'exercent les centres de décision extérieurs sur le développement de la région. La Basse-Normandie se situe au **4^{ème} rang*** en 2009.

↳ Pérennité et dynamisme du tissu productif

Dénotant une bonne gestion et une meilleure prise de risque, le tissu productif est plus résistant qu'ailleurs, la région affichant l'un des plus forts taux de survie au niveau national. La Basse-Normandie est en revanche une région globalement peu dynamique en termes de créations d'entreprises. La dynamique de création est donc moins active en Basse-Normandie, mais les entreprises nouvellement créées y ont une durée de vie souvent supérieure.

↳ Le **taux de survie des entreprises à 5 ans** permet d'apprécier la pérennité des entreprises créées, la solidité et la durabilité du tissu productif. La Basse-Normandie se situe au **6^{ème} rang** en 2010.

6. Industrie

▣ Poids de l'industrie dans l'économie

Excepté dans l'agroalimentaire, le tissu industriel de la Basse-Normandie s'est réellement constitué au cours des Trente Glorieuses dans le cadre des mouvements de décentralisation industrielle des grandes entreprises nationales et internationales. En termes d'activités, l'industrie est très présente dans l'agroalimentaire, l'automobile et l'énergie nucléaire. En dehors de ces spécificités, le tissu est très diversifié, avec une orientation dans des secteurs plutôt traditionnels. En termes d'entreprises, l'industrie se compose de PMI sous-traitantes et de grands établissements dépendant surtout de centres de décision extérieurs. Face à la mondialisation, l'industrie bas-normande innove et se restructure, au prix souvent de fortes réductions d'effectifs. Le tissu industriel est très ébranlé par la crise, mais résiste globalement mieux qu'ailleurs en raison notamment du poids et du dynamisme de l'industrie agroalimentaire.

↳ La **valeur ajoutée industrielle** permet d'apprécier le poids de l'industrie dans l'économie et la capacité des PMI et des grands établissements industriels de la région à s'adapter et à faire face aux mutations économiques mondiales. La Basse-Normandie se situe au **13^{ème} rang** en 2009 pour la part de l'industrie dans la valeur ajoutée totale.

7. Recherche et Développement - Innovation

▣ Degré d'innovation technologique et potentiel de R&D⁷

En 2009, 1,1 % du PIB participe à l'effort de recherche, un chiffre bien en deçà des 3 % visés par la stratégie européenne de Lisbonne. La Basse-Normandie peut apparaître comme une région peu innovante, mais ce faible niveau est lié surtout au potentiel limité de R&D et à la structure du tissu productif comportant peu d'entreprises exerçant dans des secteurs de haute technologie. Près de 4 600 personnes travaillent dans la R&D, soit 0,8 % seulement des emplois dans la région. La Basse-Normandie se distingue par la place de la recherche publique qui bénéficie de grandes infrastructures, comme le GANIL dans l'étude du noyau atomique, de laboratoires performants à l'ENSICAEN et l'Université de Caen Basse-Normandie et de leurs plateformes. Les 14 projets retenus à ce jour dans le cadre des investissements d'avenir dénotent une vitalité de la recherche bas-normande.

↳ Les ressources humaines et les moyens financiers consacrés à la recherche et à l'innovation déterminent le potentiel global de la Basse-Normandie en matière de R&D. Les **effectifs de R&D** déterminent les ressources humaines et l'**effort de recherche** la richesse consacrée à la R&D en termes de PIB. La région se situe au **16^{ème} rang** pour les 2 indicateurs en 2009.

▣ Innovation technologique dans les PME-PMI

Les dépenses de R&D sont concentrées dans les grands établissements dont les centres de décision se situent surtout en dehors la région. Les restructurations opérées par les groupes et les grandes entreprises freinent les dépenses de R&D et limitent les

⁷ R&D : Recherche et Développement.

dépôts de brevets. Au sein de la région, les PMI apparaissent comme des entreprises innovantes, mais elles disposent rarement des ressources et des services spécialisés dont elles auraient besoin à proximité pour se nourrir et se développer, en particulier les PMI éloignées des grands centres urbains.

↳ De tous temps, l'innovation et l'élévation du niveau de compétences constituent un rempart pour faire face à la concurrence internationale et pérenniser le tissu productif. **Les dépenses de R&D dans les entreprises de moins de 250 salariés** permettent d'apprécier le degré d'innovation technologique dans les PME-PMI. La Basse-Normandie se situe au **16^{ème} rang** en 2009.

8. Enseignement - Formation

↳ Poids de l'enseignement supérieur

Les jeunes bas-normands sont moins nombreux que dans les autres régions à poursuivre des études supérieures après le bac et les étudiants se portent plus volontiers vers des filières courtes. Malgré une palette de formations diversifiées, un nombre important d'étudiants quittent néanmoins la région pour suivre, voire poursuivre des études dans des grandes villes universitaires, en premier lieu Paris et Rennes. En termes d'attractivité, la région enregistre 1 arrivée pour 2 départs d'étudiants, les départs excédant les arrivées quel que soit le niveau de diplôme. La Basse-Normandie fait ainsi partie des régions où la densité d'étudiants est la plus faible. Sur le territoire, l'enseignement supérieur bas-normand est concentré sur Caen, mais une partie de l'offre de formations est implantée dans les villes moyennes avec un certain dynamisme ces dernières années.

↳ Le **nombre d'étudiants rapporté à la population** permet d'apprécier le poids de l'enseignement supérieur dans la région. Cette densité d'étudiants dépend du parcours des jeunes dans le système éducatif, du niveau et de la variété de l'offre de formations, de l'attractivité et du rayonnement des structures d'enseignement. La Basse-Normandie se situe au **19^{ème} rang** en 2009-2010.

↳ Répartition des niveaux de formation supérieure

La Basse-Normandie dispose d'une palette de formations supérieures courtes, riches et diversifiées. Ces filières sont privilégiées par les étudiants et cette tendance se reflète à travers des effectifs élevés au niveau licence alors que la proportion des étudiants en Master est inférieure à la moyenne nationale. Cette offre de Master est cependant bien notée par l'AERES lors de la récente évaluation. La région dispose de 4 écoles d'ingénieurs, une offre de formation à développer.

↳ La **part des élèves ingénieurs parmi les étudiants** constitue un indicateur de formations de haut niveau dont l'offre contribue à l'attractivité de l'enseignement supérieur dans la région. La Basse-Normandie se situe au **18^{ème} rang** en 2009-2010.

↳ Investissement dans la formation

L'enseignement technique et professionnel occupe une place importante dans le système éducatif bas-normand, avec une prédominance pour l'apprentissage. La région

est en tête pour l'orientation professionnelle en fin de 3^{ème} et la part des "bacs pro" parmi les bacheliers, ce qui explique en partie le faible taux d'accès aux études supérieures, les filières professionnelles occupant une place croissante dans l'offre d'enseignement supérieur (IUT, BTS, etc.). La formation professionnelle continue est également importante pour satisfaire les besoins des entreprises, élever le niveau de qualification des actifs et favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail.

↳ Rapportées au PIB, les **dépenses consacrées à la formation professionnelle** permettent d'apprécier l'investissement réalisé pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et des actifs en lien avec les besoins de l'économie. La Basse-Normandie se situe au **4^{ème} rang** en 2008 (rang sur 19).

↳ **Echec scolaire**

Entre 25 et 34 ans, 1/3 seulement des jeunes actifs bas-normands sont diplômés du supérieur en raison du faible niveau de qualification des emplois dans l'économie. La Basse-Normandie est la 1^{ère} région de France pour la part des jeunes détenteurs d'un CAP ou d'un BEP. La formation professionnelle permet à certains jeunes de poursuivre leurs études tout en apprenant un métier et limite les sorties sans diplôme du système de formation initiale. La Basse-Normandie est confrontée cependant à un fort illettrisme chez les jeunes.

↳ Facteur d'exclusion sociale, l'absence de diplôme constitue un sévère handicap pour l'insertion des jeunes sur le marché du travail. La part des **jeunes non scolarisés de 15 à 24 ans ayant quitté le système éducatif sans diplôme** est un indicateur de réussite scolaire, d'inclusion sociale et d'aptitude des jeunes à s'insérer dans l'économie et la société de la connaissance. La Basse-Normandie se situe au **16^{ème} rang*** en 2008.

9. Agriculture - Mer

↳ **Poids de l'agriculture et de la pêche dans l'économie**

La Basse-Normandie est une région orientée vers l'élevage bovin (lait et viande) avec des zones de grandes cultures dans la plaine de Caen - Falaise - Argentan et de production légumière sur le littoral de la Manche. Région maritime, la Basse-Normandie est l'un des plus importants bassins conchylicoles (huîtres et moules) et une grande zone de pêche. Les ressources naturelles constituent ainsi une richesse économique importante pour la région. La Basse-Normandie bénéficie également d'un fort potentiel de recherche dans le domaine des ressources marines.

↳ La **valeur ajoutée dans l'agriculture et la pêche** permet d'apprécier la création de richesse générée par ces activités dans l'économie. La Basse-Normandie se situe au **5^{ème} rang** en 2009.

↳ **Dynamisme de la filière agricole et agroalimentaire**

Le nombre d'exploitations et les effectifs agricoles sont en constante régression, les terres libérées favorisant principalement l'agrandissement des exploitations en activité. Prolongeant en aval l'activité agricole, l'agroalimentaire est l'un des secteurs

industriels "phares" de la Basse-Normandie. Spécialisée dans les produits laitiers et les viandes, l'industrie peut s'appuyer sur des terroirs de qualité et se diversifie dans des activités innovantes comme les produits de la mer et les plats cuisinés. S'adaptant aux nouvelles pratiques de consommation, l'industrie agroalimentaire résiste plutôt bien à la crise grâce à l'innovation et à l'exportation.

↳ Les **emplois dans la filière agricole et agroalimentaire** permettent d'apprécier le poids des différentes activités dans l'économie et la capacité d'adaptation des acteurs et des professionnels de la filière à la réforme de la PAC, à la concurrence mondiale et la libéralisation des échanges. La Basse-Normandie se situe au **5^{ème} rang** en 2010.

↳ Retombées économiques de la mer

Région maritime, la pêche et la conchyliculture se sont développées le long du littoral, la Basse-Normandie occupant une place majeure dans la production d'huîtres, de moules et de coquillages de pêche (en particulier la Coquille-Saint-Jacques). Par sa géographie, la région possède une forte tradition industrielle dans la construction navale et bénéficie d'un fort potentiel dans la plaisance et le nautisme du fait de la proximité de Paris, de la Grande-Bretagne et des îles anglo-normandes. Au sein de la Manche, les échanges avec les îles britanniques, le trafic mondial de marchandises et l'activité des ports bas-normands sont également générateurs d'emploi.

↳ Les **emplois dans la filière maritime et fluviale** permettent d'apprécier le poids économique des activités générées par la mer et la capacité de la Basse-Normandie à s'insérer dans les grands flux d'échange, à faire face à la concurrence mondiale et aux défis environnementaux, et à valoriser les potentiels de la région. La Basse-Normandie se situe au **3^{ème} rang** sur 11 régions littorales en 2010.

10. Energie

↳ Efficacité énergétique

Le fort étalement urbain et l'affirmation résidentielle de son économie induisent des consommations importantes dans le secteur résidentiel, le tertiaire et la sphère des transports, la Basse-Normandie étant fortement dépendante des énergies fossiles pour satisfaire ses besoins énergétiques.

↳ Incluant l'ensemble des secteurs, l'**intensité énergétique de l'économie** rapporte la consommation finale d'énergie au PIB. Cet indicateur d'efficacité énergétique permet d'apprécier l'impact des économies d'énergie sur la consommation globale de l'économie. La Basse-Normandie se situe au **11^{ème} rang*** en 2009.

↳ Développement des énergies renouvelables

Dans le domaine des énergies renouvelables, la Basse-Normandie bénéficie du 1er potentiel "hydrolien" au large du cap de La Hague et du 2ème potentiel éolien après la Bretagne, les retombées économiques étant pour le moment limitées. En milieu rural, le bois-énergie offre d'importantes potentialités grâce notamment aux ressources offertes par les haies bocagères typiques de la Basse-Normandie.

↳ Les énergies renouvelables contribuent à la diversification des ressources au sein d'un mix énergétique, limitent le recours aux centrales thermiques et aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon etc.) et réduisent les émissions de gaz à effet de serre. La part des **énergies renouvelables dans la consommation d'électricité** permet de mesurer le supplément d'électricité que fournissent les énergies renouvelables tout en se substituant à d'autres sources primaires. Un indicateur plus pertinent consisterait à inclure l'ensemble des énergies renouvelables, mais l'évaluation des énergies renouvelables thermiques (bois domestique, pompes à chaleur et biogaz en particulier) est aujourd'hui incomplète. La Basse-Normandie se situe au **17^{ème} rang** en 2008.

11. Environnement

↳ Maîtrise de l'étalement urbain et préservation des aménités du territoire

Très marqué en Basse-Normandie, le mode de développement des villes repose sur la périurbanisation qui pousse les citadins à quitter les centres-villes pour s'installer en périphérie proche ou en milieu rural éloigné. L'étalement urbain conduit à un mitage des espaces naturels et agricoles, génère des conflits d'usage et altère l'identité des paysages par la banalisation des zones d'habitat et les aménagements qu'il suscite.

↳ Le **taux d'artificialisation** du territoire permet d'apprécier la consommation des espaces naturels et ruraux au sein de la région et constitue un indicateur d'intensité de l'étalement urbain. La Basse-Normandie se situe au **9^{ème} rang*** en 2010.

↳ Préservation de la biodiversité

La Basse-Normandie bénéficie d'une grande richesse écologique en espèces végétales et animales. Signe d'amélioration de la biodiversité, l'abondance d'oiseaux communs tend à augmenter ces dernières années. La croissance concerne les espèces généralistes et les espèces spécialistes en milieu forestier, mais les populations se font plus rares dans les espaces agricoles et les milieux bâtis.

↳ L'**abondance des populations d'oiseaux communs** constitue actuellement le seul indicateur de biodiversité et mesure en partie l'impact des activités humaines sur les milieux naturels et les populations qu'ils abritent en raison de la haute exigence écologique des oiseaux (recherche du meilleur endroit pour se poser et nicher, migrations liées au climat etc.). L'indicateur repose sur l'observation de 65 espèces différentes. La Basse-Normandie se situe au **8^{ème} rang** sur la période 2001-2009.

12. Tourisme - Culture - Loisirs

↳ Dynamisme culturel et touristique

Région littorale, le tourisme balnéaire est né sur les côtes normandes au XIX^{ème} siècle. Immortalisée par le "Jour le plus long", la Normandie est mondialement connue pour ses plages du Débarquement, mais aussi pour ses sites emblématiques tels que le Mont-Saint-Michel, la tapisserie de Bayeux ou la basilique de Lisieux qui attirent des visiteurs du monde entier. La densité de sites, de monuments et de musées

dénote une richesse historique et patrimoniale d'exception. Espace de villégiature, la région est très prisée par les franciliens qui possèdent de nombreuses résidences secondaires sur le littoral et dans l'est de la région. Le tourisme et la villégiature génèrent de l'activité toute l'année et stimulent les loisirs et la culture. La Basse-Normandie apparaît comme une terre de festivals offrant une grande variété d'évènements et bénéficie d'un fort potentiel en matière d'activités sportives et de plein air (baignade, plaisance, équitation, etc.). Le dynamisme culturel contribue à l'attractivité résidentielle du territoire.

↳ La filière "Tourisme - Culture - Loisirs" englobe toutes les activités liées directement au tourisme et toutes celles contribuant au divertissement des personnes. Rapporté à la population, le **nombre d'emplois dans la filière "Tourisme - Culture - Loisirs"** mesure les retombées économiques du tourisme, et des activités culturelles et récréatives dans leur ensemble. Il constitue un indicateur de dynamisme touristique et de bien-être de la population dans la sphère de la culture, des sports et des loisirs. La Basse-Normandie se situe au **8^{ème} rang** en 2010.

13. Construction - Logement

↳ Satisfaction des besoins en logements

La région se démarque par la place et le dynamisme de la construction dans l'économie bas-normande. Stimulée par l'étalement urbain, le tourisme et la villégiature, l'activité repose sur l'habitat. La maison reste le mode d'habitation privilégié des habitants. Malgré une démographie peu dynamique et une croissance de l'emploi limitée, les indicateurs révèlent une certaine tension sur le marché immobilier, les prix étant plutôt élevés dans la région.

↳ Exprimé en euros par m², le **prix de vente moyen des appartements neufs** est un indicateur de tension sur le marché du logement. Bien que les appartements soient surtout concentrés en ville et sur le littoral dans les zones les plus urbanisées, il est relativement bien corrélé avec le prix de vente des maisons (dont les statistiques sont moins fiables). La Basse-Normandie se situe au **4^{ème} rang*** en 2008.

↳ Performance énergétique de l'habitat

Les logements, en particulier ceux issus de la Reconstruction, et les bureaux sont globalement énergivores en Basse-Normandie, d'où des gains d'efficacité énergétique limités dans le résidentiel et le tertiaire. Le parc de logements vieillissants va nécessiter d'importants travaux pour améliorer les performances énergétiques.

↳ Exprimée en Tep⁸ par habitant, la **consommation d'énergie dans le résidentiel et le tertiaire** permet d'apprécier l'efficacité énergétique de l'habitat et des bureaux liée notamment à l'isolation et aux modes de chauffage. Cet indicateur montre les progrès réalisés dans la région pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments. La Basse-Normandie se situe au **10^{ème} rang*** en 2009.

⁸ TEP : Tonnes d'Equivalent Pétrole.

14. Conditions de vie

▣ Bien-être et niveau de développement humain

Le faible niveau de valeur ajoutée de l'économie influe fortement sur le degré de qualification des emplois, la situation sociale et, par effet ricochet, sur l'état de santé de la population. Conséquence, la Basse-Normandie fait partie des régions où l'indice de qualification et le niveau de revenus sont les plus bas, les habitants étant confrontés à une surmortalité liée en grande partie à l'alcool, au tabac et aux suicides. La situation s'améliore petit à petit, en particulier en matière d'éducation, mais la Basse-Normandie peine à rattraper son retard.

↳ Complémentaire du PIB, l'**Indicateur de Développement Humain (IDH)** est un indicateur synthétique de bien être individuel et collectif intégrant le niveau de vie, l'état de santé et le niveau d'éducation de la population. La Basse-Normandie se situe au **16^{ème} rang** en 2008.

▣ Affirmation résidentielle de l'économie

Région touristique et de villégiature proche de Paris, la Basse-Normandie affirme son caractère résidentiel. Son attractivité résidentielle stimule l'économie en captant des revenus extérieurs (consommation locale) et oriente l'activité de l'appareil productif vers la satisfaction des besoins et des attentes des habitants résidents et intermittents (touristes, résidences secondaires, retraités et migrants alternants⁹).

↳ Le **nombre de salariés dans la sphère présentielle**¹⁰ rapporté à la population mesure la densité d'emplois dans les commerces et les services de proximité destinés à satisfaire les besoins les plus fréquents des habitants. Il permet d'apprécier l'impact de l'économie résidentielle dans la région. Cet indicateur n'intègre pas les entreprises individuelles sans salarié. La Basse-Normandie se situe au **11^{ème} rang** en 2008.

15. Revenus - Richesses

▣ Niveau de revenus de la population

Les revenus sont globalement peu élevés en raison de la structure des emplois et du niveau des salaires. Les inégalités de revenus sont moins marquées qu'ailleurs et la Basse-Normandie enregistre une forte progression des revenus et du niveau de vie sur le période 2005-2008, sans toutefois rattraper le retard par rapport aux autres régions.

↳ Le **revenu fiscal médian** mesure le niveau de revenus perçus par les ménages. Il inclut les revenus salariaux, les revenus des professions non salariées, les pensions, retraites et rentes, et les revenus du patrimoine. Il constitue un indicateur de niveau social de la population et de degré de développement de l'économie. La région se situe au **19^{ème} rang** en 2009.

⁹ Actifs habitant en Basse-Normandie mais travaillant à l'extérieur de la région.

¹⁰ L'expression économie "présentielle" est un néologisme utilisé pour décrire les activités économiques dont la finalité est de satisfaire les besoins des personnes présentes sur un territoire, qu'elles soient résidentes ou intermittentes (touristes, villégiature, retraités et migrants alternants).

▮ Pauvreté dans la population

En 2008, 13 % des bas-normands vivent en dessous du seuil de pauvreté, mais cette proportion serait de 20 % sans aides sociales. La Basse-Normandie fait partie des régions qui bénéficient le plus de la solidarité nationale¹¹, limitant la précarité au sein de la population. Les prestations sociales élèvent le niveau de vie des habitants et évitent à un grand nombre d'entre eux de sombrer dans la grande pauvreté.

↳ Le **taux de pauvreté** mesure la part des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté en fonction de leur niveau de vie¹². Dans un contexte de crise et de restrictions budgétaires, il permet de voir comment évolue la pauvreté dans la région. La Basse-Normandie se situe au **13^{ème} rang*** en 2008.

16. Chômage - Social

▮ Dynamisme du marché du travail et faculté des jeunes à trouver un travail

En 2009, 13 % des actifs bas-normands sont au chômage en comptabilisant les demandeurs d'emploi de catégorie ABC inscrits à Pôle Emploi, un chiffre légèrement inférieur à la moyenne nationale. Les jeunes sont particulièrement exposés au chômage dans la région. La difficulté à trouver un emploi pousse les jeunes et les cadres à quitter la région, l'émigration limitant le taux de chômage en Basse-Normandie. Le faible taux d'activité des seniors après 55 ans dénote des arrêts précoces d'activité liés en grande partie aux plans sociaux d'entreprises.

↳ Le **taux chômage** est le nombre de chômeurs rapporté à la population active qui regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Habituellement, la comptabilisation des chômeurs se limite aux demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle Emploi (sans emploi et à la recherche effective d'un emploi), mais le taux de chômage intègre ici les demandeurs d'emploi de catégorie B et C ayant exercé une activité longue ou réduite au cours du mois écoulé (CDI¹³ à temps plein ou à temps partiel, CDD¹⁴ ou mission d'intérim). La Basse-Normandie se situe au **13^{ème} rang*** en 2009.

↳ La part des **jeunes demandeurs d'emploi âgés de 15 à 24 ans inscrits à Pôle Emploi** permet d'apprécier l'ampleur du chômage des jeunes dans la région. La Basse-Normandie se situe au **4^{ème} rang*** en 2010.

▮ Précarité professionnelle

Sur le marché du travail, de nombreux salariés occupent un emploi sous contrat temporaire, une formule qui génère une certaine forme de précarité professionnelle. Les

¹¹ En incluant les retraites, les prestations occupent une place majeure dans la structure de formation des revenus des ménages. Par rapport aux autres régions, les bas-normands payent globalement moins d'impôts et de cotisations sociales qu'ailleurs en raison du faible niveau des revenus et des salaires.

¹² Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Conformément à Eurostat et aux pays européens, le CESER propose d'utiliser un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie.

¹³ CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

¹⁴ CDD : Contrat à Durée Déterminée.

fins de contrats à durée déterminée constituent ainsi le 1er motif de chômage. Signe de précarité, la Basse-Normandie se distingue par le nombre relativement important de travailleurs pauvres parmi les actifs.

↳ Occuper un emploi ne constitue pas un rempart absolu contre la pauvreté, même si cela en atténue l'incidence. La **part des travailleurs pauvres parmi les actifs ayant un emploi** est un indicateur de précarité et de difficulté d'insertion sur le marché du travail. Le niveau insuffisant des revenus du travail est dû souvent aux temps partiels et aux courtes périodes d'emploi, mais aussi à la charge familiale que doit supporter le seul membre du ménage percevant les revenus d'activité (familles monoparentales et familles nombreuses). La Basse-Normandie se situe au **5^{ème} rang*** en 2006.

17. Santé

↳ Densité médicale

Touchant l'ensemble du territoire, le vieillissement de la population va induire une progression du nombre de personnes âgées dépendantes et accroître les besoins en matière de santé. Or, la région est sous-médicalisée et risque d'être confrontée à une pénurie de professions de santé pour satisfaire les besoins courants et faire face au vieillissement de la population.

↳ La présence de médecins généralistes induisant en général la présence d'autres professionnels médicaux et paramédicaux, la **densité de médecins généralistes** pour 100 000 habitants constitue un indicateur d'offre de soins de santé sur le territoire. La Basse-Normandie se situe au **19^{ème} rang** en 2009.

↳ Etat de santé de la population

En Basse-Normandie, l'espérance de vie des hommes est de 77 ans et celle des femmes de 84 ans. Comme partout ailleurs, l'état de santé de la population s'améliore, mais la région enregistre toujours une surmortalité générale.

↳ Calculé à partir de l'espérance de vie à la naissance, l'**indice de santé** est un indicateur de l'état de santé général de la population. La Basse-Normandie se situe au **14^{ème} rang** en 2008.

18. Action publique

↳ Force d'investissement et capacité de gestion des Collectivités et maîtrise des déficits publics

Le faible niveau de valeur ajoutée de l'économie pèse également sur les finances locales et limite la marge d'actions des Collectivités. La Basse-Normandie fait partie des régions où les APUL¹⁵ investissent le moins rapporté au PIB. Le potentiel limité de R&D dans l'économie et le faible niveau de qualification des actifs incitent les acteurs publics, en premier lieu la Région, à investir fortement dans l'action économique, la recherche, les transferts de technologie et la formation professionnelle. Signe d'une gestion

¹⁵ APUL : Administrations Publiques Locales. Les APUL regroupent les Collectivités territoriales et les organismes divers d'administration locale (CCAS, SDIS, Chambres consulaires etc.).

prudente des finances locales, les Collectivités affichent un léger déficit global de leurs comptes publics.

↳ Composante majeure de l'investissement de l'économie, **les acquisitions nettes d'actifs non financiers des APUL rapportées au PIB** permettent d'apprécier l'effort et la capacité d'investissement des acteurs publics locaux. La Basse-Normandie se situe au **16^{ème} rang** en 2007.

↳ Le solde du compte de capital se calcule en faisant la différence entre l'ensemble des ressources non financières des APUL et l'ensemble de leurs dépenses courantes, de leurs dépenses d'investissement non financier et des transferts qu'elles effectuent. Un solde positif constitue une **capacité de financement** et un solde négatif un **besoin de financement**. Rapporté au PIB, il mesure le niveau de déficit et de dette publics des Collectivités d'une région. La Basse-Normandie se situe au **2^{ème} rang** en 2007.

↳ **Impact de la raréfaction des fonds publics sur la fiscalité locale**

Les communes et leurs groupements bénéficient d'un faible potentiel fiscal lié au degré de richesse démographique et économique de leur territoire (bases fiscales). Les ressources fiscales limitées pèsent sur leurs dépenses et les rendent dépendants de la redistribution et de la solidarité nationale (dotations etc.). Elles les poussent également à accroître leurs taux d'imposition, la pression fiscale étant particulièrement forte pour la Taxe sur le Foncier Bâti. La réforme de la Taxe Professionnelle devrait peser fortement sur les ressources fiscales des Collectivités locales en raison du faible niveau de valeur ajoutée des entreprises sur laquelle l'impôt est désormais assis.

↳ Les impôts ménages regroupent la Taxe d'Habitation, la Taxe sur le Foncier Bâti et la Taxe sur le Foncier Non Bâti. Le **taux de pression fiscale des impôts ménages** mesure le taux moyen appliqué par les communes et les EPCI¹⁶ dans la région. La Basse-Normandie se situe au **13^{ème} rang*** en 2009.

¹⁶ EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

INTERPRETATION DU DOCUMENT

Le CESER croit opportun d'actualiser régulièrement ces 44 indicateurs d'alerte et de progrès afin de voir comment la Basse-Normandie évolue dans les années à venir. Le suivi des valeurs et le calcul des rangs permettront de repérer les domaines où la région progresse, se maintient ou au contraire perd du terrain. Les 2 tableaux suivants reprennent l'ensemble des indicateurs d'alerte et de progrès proposés par le CESER : le 1^{er} tableau dresse la liste par grands domaines et le 2nd classe les indicateurs par rang décroissant.

A l'examen, le positionnement de la Basse-Normandie peut apparaître comme négatif et donner une vision pessimiste de la région. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'un diagnostic identifiant ses forces et ses faiblesses, mais d'une sélection d'indicateurs d'alerte destinée à percevoir les marges de progrès de la Basse-Normandie dans les années à venir. Conséquence, le choix concerne surtout des atouts à consolider et des handicaps à surmonter, et dissimule les atouts sur lesquels s'appuyer dont bénéficie la Basse-Normandie. Il convient par ailleurs d'être prudent sur l'interprétation qui peut être donnée à certains indicateurs. Ils peuvent en effet être très fluctuants d'une année sur l'autre en fonction de leur sensibilité et s'agissant d'indicateurs quantitatifs, ils peuvent masquer certaines qualités et excellences qu'aucune statistique ne peut véritablement révéler et quantifier.

Cette sélection d'indicateurs d'alerte et de progrès donne donc une vision partielle de la réalité. Sans complaisance, elle constitue néanmoins un outil d'aide à la décision pour tous ceux qui œuvrent chaque jour au dynamisme et à la construction de la Basse-Normandie.

INDICATEURS D'ALERTE PROPOSES PAR LE CESER DE BASSE-NORMANDIE

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire une faible valeur reflète une situation favorable	ENJEU POUR LA BASSE-NORMANDIE
TERRITOIRE	
Aires urbaines de moins de 80.000 habitants (en % de l'emploi total)	Place des villes moyennes dans l'économie et sur le territoire
Emploi en milieu rural (en % de l'emploi total)	Vitalité du monde rural
DEMOGRAPHIE	
Migrations nettes de jeunes de 15-29 ans (taux annuel moyen en %)	Attractivité des jeunes
Solde naturel (variation relative annuelle moyenne en %)	Vieillesse de la population
Solde migratoire (variation relative annuelle moyenne en %)	Attractivité globale
TRANSPORTS	
Transports (en % de la valeur ajoutée)	Insertion dans les grands flux d'échanges
Trafic marchandises des ports (en milliers de tonnes)	Captage des flux maritimes
Déplacements domicile-travail en transports en commun (en % des migrations alternantes)	Gestion des déplacements et limitation des émissions de GES ¹
ECONOMIE - EMPLOI	
PIB par emploi (en €)	Valeur ajoutée de l'économie
Cadres des Fonctions Métropolitaines (en % de l'emploi total)	Potentiel de développement
Taux d'exportation (en % du PIB)	Ouverture à l'international
ENTREPRISES	
PME de 20 à 250 salariés (en % des salariés)	Vitalité des PME
Taux de dépendance* (emplois contrôlés par des centres de décision extérieurs à la région, en % des salariés)	Dépendance économique
Taux de survie des entreprises à 5 ans (en % des entreprises)	Pérennité et dynamisme du tissu productif
INDUSTRIE	
Industrie (en % de la valeur ajoutée)	Poids de l'industrie dans l'économie
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT - INNOVATION	
Effectifs de R&D ² (pour 1000 emplois)	Potentiel de R&D
Effort de recherche (Dépenses Intérieures de R&D en % du PIB)	Degré d'innovation technologique
DIRD ³ dans les entreprises de moins de 250 salariés (en % de la DIRD des entreprises)	Degré d'innovation technologique dans les PME-PMI
ENSEIGNEMENT - FORMATION	
Etudiants (en % de la population)	Poids de l'enseignement supérieur
Formation d'ingénieurs (y compris Université / en % des étudiants)	Répartition des niveaux de formation supérieure
Dépenses de formation professionnelle (en % du PIB)	Investissement dans la formation
Jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés ayant quitté le système éducatif sans diplôme* (en %)	Echec scolaire
AGRICULTURE - MER	
Agriculture et pêche (en % de la valeur ajoutée)	Poids de l'agriculture et de la pêche dans l'économie
Emploi dans la filière "Agricole et Agroalimentaire" (en % de l'emploi)	Dynamisme de la filière agricole et agroalimentaire
Emplois dans la filière "Maritime et fluviale" (en % de l'emploi)	Retombées économiques de la mer

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire une faible valeur reflète une situation favorable	ENJEU POUR LA BASSE-NORMANDIE
ENERGIE	
Intensité énergétique de l'économie (consommation d'énergie rapportée au PIB)	Efficacité énergétique
Electricité renouvelable (en % de la consommation d'électricité)	Développement des énergies renouvelables
ENVIRONNEMENT	
Taux d'artificialisation* (en % de la superficie totale)	Maîtrise de l'étalement urbain et préservation des aménités du territoire
Abondance des populations d'oiseaux communs (toutes espèces / évolution en %)	Préservation de la biodiversité
TOURISME-CULTURE-LOISIRS	
Emploi dans la filière "Tourisme-Culture-Loisirs"	Dynamisme culturel et touristique
CONSTRUCTION - LOGEMENT	
Prix moyen des appartements neufs (en € par m ²)	Satisfaction des besoins en logements
Consommation d'énergie dans le résidentiel et le tertiaire (en Tep par habitant)	Performance énergétique de l'habitat
CONDITIONS DE VIE	
Indicateur de Développement Humain (IDH / Graduation de 0 à 1)	Bien-être et niveau de développement humain
Economie présenteielle (salariés pour 1000 habitants)	Affirmation résidentielle de l'économie
REVENUS - RICHESSES	
Revenu fiscal médian (par Unité de Consommation ⁴)	Niveau de revenu de la population
Taux de pauvreté à 60 %* (en % de la population)	Pauvreté dans la population
CHÔMAGE - SOCIAL	
Taux de chômage* (demandeurs d'emploi de catégorie ABC, en % de la population active)	Dynamisme du marché du travail
Chômage des jeunes* (15 à 24 ans / en % des demandeurs d'emploi de catégorie ABC)	Faculté des jeunes à trouver un travail
Travailleurs pauvres* (en %)	Précarité professionnelle
SANTE - MEDICO-SOCIAL	
Généralistes (pour 100 000 habitants)	Densité médicale
Indice de santé (espérance de vie / IDH niveau "santé" / Graduation de 0 à 1)	Etat de santé de la population
ACTION PUBLIQUE	
Investissements des APUL ⁵ (acquisitions nettes d'actifs non financiers / en % du PIB)	Force d'investissement des Collectivités
Capacité de financement des APUL (en % du PIB)	Capacité de gestion des Collectivités et maîtrise des déficits publics
Taux de pression fiscale des impôts ménages* (base 100 France entière)	Impact de la raréfaction des fonds publics sur la fiscalité locale

¹ GES : Gaz à Effet de Serre.

² R&D : Recherche et Développement.

³ DIRD : Dépenses Intérieures de R&D.

⁴ Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de revenus des ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

⁵ APUL : Administrations Publiques Locales.

CLASSEMENT DES INDICATEURS D'ALERTE SELON LE RANG

* : un astérisque est indiqué lorsqu'un rang élevé reflète une situation défavorable ou au contraire une faible valeur reflète une situation favorable. Le classement par rang tient compte de la graduation.	Rang
Aires urbaines de moins de 80.000 habitants (en % de l'emploi total)	1
Emploi en milieu rural (en % de l'emploi total)	2
Capacité de financement des APUL (en % du PIB)	2
Dépenses de formation professionnelle (en % du PIB)	> Rang sur 19 4
Agriculture et pêche (en % de la valeur ajoutée)	5
Emploi dans la filière "Agricole et Agroalimentaire" (en % de l'emploi)	5
Emplois dans la filière "Maritime et fluviale" (en % de l'emploi)	> Rang sur 11 3
Taux de survie des entreprises à 5 ans (en % des entreprises)	6
Jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés ayant quitté le système éducatif sans diplôme* (en %)	16*
Emploi dans la filière "Tourisme-Culture-Loisirs"	8
Abondance des populations d'oiseaux communs (toutes espèces / évolution en %)	8
Taux de pauvreté à 60 %* (en % de la population)	13*
Taux de chômage* (demandeurs d'emploi de catégorie ABC, en % de la population active)	13*
Taux de pression fiscale des impôts ménages* (base 100 France entière)	13*
Economie présentielle (salariés pour 1000 habitants)	11
Solde naturel (variation relative annuelle moyenne en %)	11
Intensité énergétique de l'économie (consommation d'énergie rapportée au PIB)	11*
Industrie (en % de la valeur ajoutée)	13
PME de 20 à 250 salariés (en % des salariés)	13
Consommation d'énergie dans le résidentiel et le tertiaire* (en Tep par habitant)	10*
Taux d'artificialisation* (en % de la superficie totale)	9*
Indice de santé (espérance de vie / IDH niveau "santé" / Graduation de 0 à 1)	14
Solde migratoire (variation relative annuelle moyenne en %)	15
Indicateur de Développement Humain (IDH / Graduation de 0 à 1)	16
Effort de recherche (Dépenses Intérieures de R&D en % du PIB)	16
Effectifs de R&D ² (pour 1000 emplois)	16
DIRD ³ dans les entreprises de moins de 250 salariés (en % de la DIRD des entreprises)	16
Investissements des APUL ⁵ (acquisitions nettes d'actifs non financiers / en % du PIB)	16
Trafic marchandises des ports (en milliers de tonnes)	> Rang sur 11 8
Electricité renouvelable (en % de la consommation d'électricité)	17
Formation d'ingénieurs (y compris Université / en % des étudiants)	18
Travailleurs pauvres* (en %)	5*
Chômage des jeunes* (15 à 24 ans / en % des demandeurs d'emploi de catégorie ABC)	4*
Revenu fiscal médian (par Unité de Consommation ⁴)	19
Prix moyen des appartements neufs (en € par m ²)	4*
Généralistes (pour 100 000 habitants)	19
Taux d'exportation (en % du PIB)	19
Taux de dépendance* (emplois contrôlés par des centres de décision extérieurs à la région, en % des salariés)	4*
Déplacements domicile-travail en transports en commun (en % des migrations alternantes)	19
Etudiants (en % de la population)	19
Cadres des Fonctions Métropolitaines (en % de l'emploi total)	20
PIB par emploi (en €)	22
Migrations nettes de jeunes de 15-29 ans (taux annuel moyen en %)	22
Transports (en % de la valeur ajoutée)	22